



N°04
22/02/2024



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon de la tige du colza** : risque fort sur les secteurs observés.
- **Méligèthes** : risque faible. Surveillance dans les prochains jours.
- **Pucerons cendrés** : risque faible. Surveillance recommandée dans les prochains jours.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 42 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **14 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

Le stade C2 (BBCH 31) correspond au stade majoritaire des parcelles du réseau. Il correspond au début de la montaison, caractérisé par l'allongement des entre nœuds.

L'évolution de la phénologie du colza est rapide, avec 20 % des parcelles au stade D1 (BBCH 50) caractérisé par les boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Enfin, certaines parcelles toujours à C1 (BBCH 30) accusent une reprise plus difficile, en particulier lorsqu'elles ont été confrontées à un excès d'eau temporaire (les excès d'eau plus marqués entraînant quant à eux la disparition des plantes).

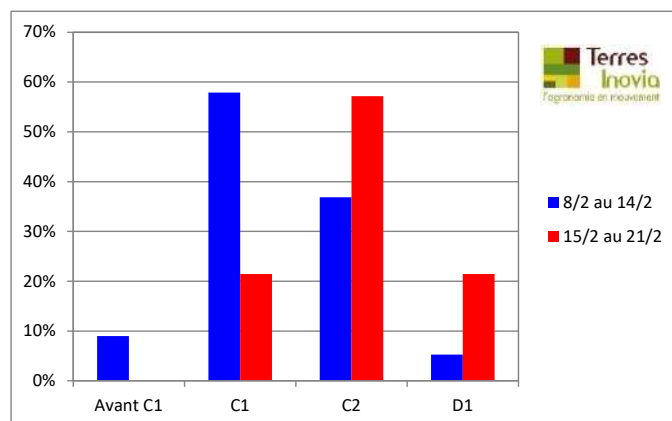
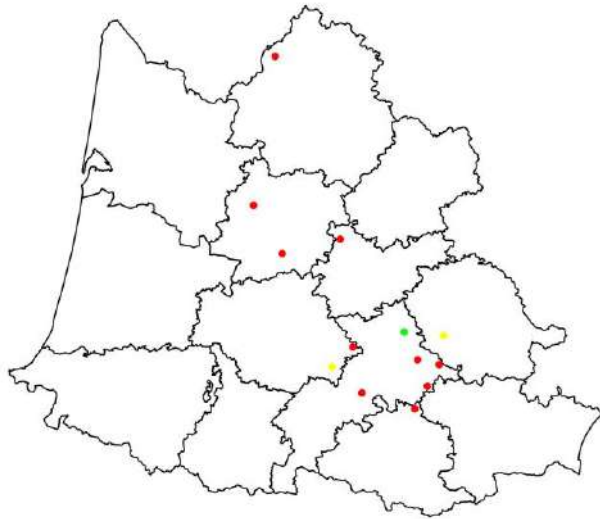


Figure 1 : Evolution hebdomadaire des stades de développement du colza, exprimée en pourcentage de parcelles suivies

• Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll)

13 parcelles sur 14 observées signalent la présence de l'insecte. On note une évolution marquée des captures en une semaine.

Parallèlement à ces captures, du **charançon de la tige du chou** (non nuisible du colza) est également observé sur toutes les parcelles suivies.



Piège : Nb de charançons tige du colza : [0-0]] 0-4]] 4-34]



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza lors de la ponte (photo Terres Inovia)

Figure 2 : Cartographie des captures de charançons de la tige du colza du 15 au 21 février

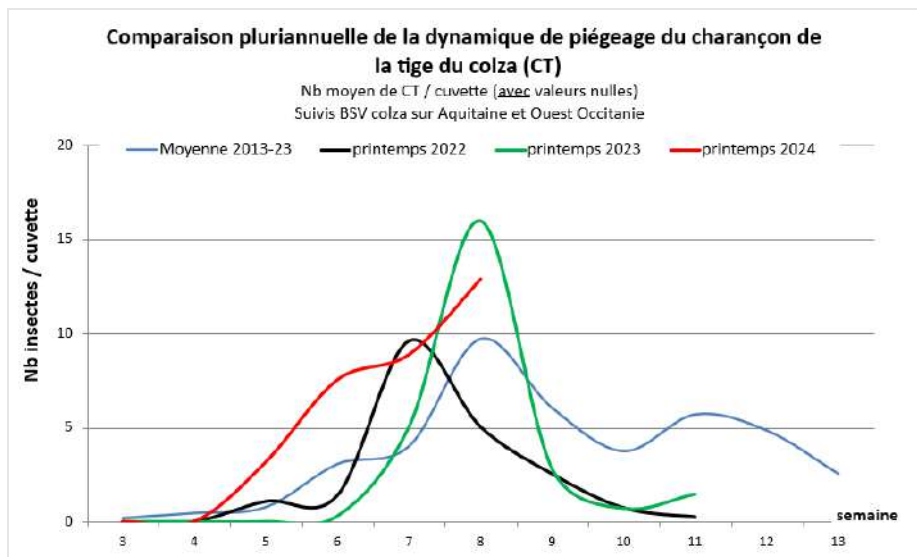


Figure 3 : Comparaison des dynamiques de vol pluriannuelles du charançon de la tige du colza

Attention à la distinction des deux insectes pour bien évaluer le seuil de risque (Cf. annexe2).

A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Dans tous les cas, lors des premiers piégeages, pas de précipitation, les femelles ne sont pas aptes à pondre à leur arrivée dans les parcelles. Il faut compter entre 7 et 10 jours avant les premières pontes. Le risque est maximal lorsqu'une majorité d'individus est présente sur la parcelle.



[Lien vidéo cuvette Terres Inovia](#)

Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Evaluation du risque : risque fort sur les secteurs observés.

Le vol se poursuit et s'intensifie, à la faveur de conditions particulièrement favorables au cours du weekend dernier.

Par ailleurs, l'essentiel des parcelles du réseau sont actuellement en phase de sensibilité.

Le risque est estimé à un niveau fort, tel qu'il était anticipé la semaine dernière, et doit être pris en considération. Cependant les conditions météorologiques à la date de publication de ce bulletin devraient rendre difficile l'entrée dans les parcelles.

Accéder à l'outil d'évaluation du risque « Prédiction des vols de ravageurs » [ici](#).

• **Mégalièthes** (*Meligethes aeneus* F.)

Premières captures en cuvettes.

2 parcelles relèvent de 1 à 2 insectes par plante.



Méliègèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter - Photo Terres Inovia

Mémo Techniques alternatives Colza : Mélange variétal et méliègèthes

L'association d'une variété de colza haute et à floraison très précoce, en mélange à 5-10 % avec la variété d'intérêt, peut permettre de réduire le niveau d'infestation sur la variété d'intérêt.

Cette variété haute et très précoce sera plus attractive pour les méliègèthes « protégeant » ainsi les plantes de la variété d'intérêt aux stades sensibles. Lorsque les infestations sont faibles, cela permet de maintenir les populations en-dessous des seuils indicatifs de risque, ou de retarder la date d'intervention si les attaques sont plus fortes.

En cas de forte pression, les plantes pièges ne seront pas suffisantes.

Une observation régulière à la parcelle est toujours nécessaire. Lorsque la culture est en pleine floraison, **les méliègèthes contribuent à la pollinisation des fleurs.**

Période de risque : du stade D1 (BBCH 50 – boutons floraux accolés) au stade E (BBCH 57 – boutons séparés).

Seuil indicatif de risque : un seuil unique n'est pas suffisant pour cet insecte, il doit être modulé selon l'état sanitaire de la plante, le stade, le contexte pédo-climatique, le nombre de méliègèthes par plante et les capacités de compensation de la culture. Compte tenu de tous ces éléments, on peut considérer que le seuil peut varier du simple au triple entre les situations qui présentent les plus grandes capacités de compensation et celles les plus à risque.

État du colza	Stade D1 – Boutons accolés	Stade E – Boutons séparés
Colza sain et vigoureux bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif	Généralement pas d'intervention justifiée . Attendre le stade E pour évaluer le risque	4 à 6 méligèthes par plante
Colza stressé ou peu vigoureux, conditions environnementales peu favorables aux compensations (*)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

(*) Températures faibles, stress hydrique à floraison, dégâts parasitaires antérieurs. Attention, le comptage correspond à la moyenne d'individus observés sur plantes consécutives, et le résultat doit intégrer les plantes sans méligèthe.

Evaluation du risque : risque très faible. Surveillance dans les prochains jours.

L'évolution rapide du colza implique la surveillance des méligèthes.

Avec des colzas en majorité vigoureux ne dépassant pas le stade D1, le risque associé aux méligèthes reste à un niveau encore très faible

Il sera utile de surveiller à partir des prochains jours sur les colzas les plus stressés, et à partir du stade E sur les colzas les plus vigoureux.

• **Pucerons cendrés** (*Brevicoryne brassicae* L.)

Une parcelle du réseau déclare la présence de pucerons cendrés en parcelle à une pression très faible à ce jour (parcelle au stade D2).

Période de risque : de courant montaison jusqu'à G4 (10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif de risque :

- de courant montaison à mi-floraison : quelques colonies en différents points de la parcelle ;
- à partir de mi-floraison : 2 colonies/m² sur les zones infestées.

Pour l'évaluation du seuil, gérez séparément les bordures et l'intérieur de la parcelle.

Attention : colonie ne veut pas dire manchon ! Les colonies sont constituées au départ d'amas de quelques pucerons (≈10) qui nécessitent un minimum d'attention pour être repérées.

Evaluation du risque : risque faible. Surveillance recommandée.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "

Reconnaissance des stades du colza au printemps

Stade C1 (BBCH 30) : reprise de végétation ; apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 (BBCH 31) : entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH 50) : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



ANNEXE 2

Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rouges

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun

